

AVIS PUBLIC

DEPOT DU ROLE DE PERCEPTION 2020

AVIS est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Beloeil que le rôle général de perception des taxes foncières et spéciales pour l'année 2020 est déposé au bureau de la soussignée et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Beloeil, ce 3 janvier 2020

MARIE-JOSÉE PIÉDADE
Trésorière

